



Assurance

RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

Dans le cadre de l'exploitation de votre entreprise, de la commercialisation de vos produits ou de leur utilisation, ou encore des services que vous rendez, vous pouvez causer des dommages à vos préposés, vos clients ou d'autres tiers.

Sans cette assurance, vous risquez de supporter le coût financier de ces dommages, sur votre patrimoine personnel, en cas de condamnation pour faute civile.

Qu'est-ce que l'assurance R.C Entreprise ?

L'assurance responsabilité entreprise regroupe deux volets complémentaires et nécessaires : l'assurance responsabilité civile exploitation ou RCE et l'assurance responsabilité civile professionnelle ou RC Pro.

L'assurance RCE couvre les dommages causés à des tiers dans le cadre de vos activités alors que l'assurance RC Pro garantit une protection à votre entreprise en cas d'erreurs, d'omissions, ou d'oublis dans l'exécution d'une prestation.

AUTRES PRODUITS

**Maladie – Autos - Motos - Multirisque Habitation – Voyage - Transports
Multirisque Professionnel - Frais Funéraires - Retraite – Etudes- Couverture de prêts**

RENSEIGNEMENTS

Tel : (225) 22 52 44 36 - Cell : (225) 07 07 61 94
Email: contact@arcassur.com

SIEGE SOCIAL : Abidjan Cocody 2 PItx - Bvd Latrille - Immeuble face à la nouvelle Agence BHCI appt 301, 3è étg